AZOTE



LIQUIDE



Azote Liquide offre :

- une permanence téléphonique;
- une permanence hebdomadaire pour discuter, échanger des expériences et des informations, obtenir un soutien juridique et psychologique;
- un bulletin régulier qui publie les divers projets sur lesquels Azote Liquide travaille, traite des thèmes spéciaux et communique des informations d'ordre général;
- des présentations, conférences et débats sur le thème de l'infertilité.

Azote Liquide représente vos intérêts auprès des autorités politiques :

- discussions relatives à la législation fédérale en matière de procréation médicalement assistée;
- négociations pour une prise en compte de la problématique de l'infertilité par les assurancesmaladie et assistance juridique pratique en cas de problèmes avec les caisses-maladie

UN ENFANT AUTREMENT

Soutien aux couples infertiles

es couples confrontés à l'infertilité ou à la stérilité doivent faire face à de grandes difficultés qui peuvent avoir pour conséquences des problèmes médicaux, sociaux et psychologiques. Ces souffrances sont la plupart du temps mal comprises ou même ignorées du grand public. Aujourd'hui, la recherche médicale offre la possibilité à ces couples de faire appel à des traitements nouveaux et à la procréation médicalement assistée.

Malheureusement, la position des assurances-maladie dans la prise en charge de ces traitements est de plus en plus restrictive, ce qui a pour conséquence d'énormes sacrifices financiers de la part des couples concernés. A cela s'ajoute le risque que la procréation médicalement assistée, ou tout au moins certaines de ses techniques, soit purement et simplement interdites en Suisse, ce qui encouragerait un « tourisme médical » à l'étranger que seuls des couples aisés pourraient assumer.

Azote Liquide a pour objectif de soutenir les couples infertiles ou stériles et leur permettre de gérer les problèmes induits par l'impossibilité de concevoir des enfants.



Les objectifs de l'association sont :

- de favoriser les traitements les mieux adaptés sur les plans technique et éthique;
- de soutenir les couples infertiles dans leurs démarches en leur offrant une aide psychologique et juridique;
- de représenter les couples infertiles auprès des autorités;
- de propager et partager l'information concernant les aspects médicaux, juridiques et sociaux de l'infertilité, de la stérilité ainsi que leurs traitements;
- de forger des liens étroits avec les associations internationales poursuivant les mêmes objectifs;
- de veiller à ce que la collaboration et la compréhension entre les équipes de soins soient garanties;
- de participer comme organisme agréé à l'élaboration de la législation en matière de procréation médicalement assistée;
- de mettre à la disposition des patients un soutien juridique dans le cadre des problèmes liés à la prise en charge des frais de traitement par les assurances-maladie.

Qui peut devenir membre?

Toute personne intéressée, soit:

Membre ordinaire

Tous ceux qui souffrent d'un problème d'infertilité.

Membre collectif

Toute association ou tout groupe de personnes intéressé.

Membre bienfaiteur

Tous ceux qui désirent soutenir Azote Liquide dans son travail.

Comment peut-on devenir membre?

Il suffit de compléter et de nous retourner le formulaire ci-dessous.

Si vous avez des questions, veuillez contacter:

Azote Liquide - c/o Ghila Zoutter - 76, rue Ancienne - 1227 Carouge (GE) - Suisse - tél. et fax: +41 22/301 00 47



Comité

Présidente: Ghila Zoutter - Trésorière: Laurence Dick

Membres: Gérard Brütsch, Yves Duchemin, Sylviane Fauchère, Ann Peeters

Secrétaire: Sibylle Rupprecht

Demande d'adhésion

Je désire devenir membr	e de l'association Az	ote Liquide.	
☐ Membre ordinaire ☐ Membre bienfaiteur		☐ Membre collectif	Sfr 200 ou plus
Nom		Prénom	
Profession			
Adresse			
NP/Ville			
Téléphone		Signature:	

Compte postal: Azote Liquide 12-18118-5